

Directeur-adjoint coordonnateur du Pôle Ressources Humaines et Développement Professionnel

*Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital
A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire*

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Classe normale ou hors classe)

Cotation de la part fonctions de la PFR classe normale : 2,5
Cotation de la part fonctions de la PFR hors classe : 2,7

Centre hospitalier (ou direction commune) : **Direction commune CHU Amiens-Picardie et CH de Doullens**

Adresse : **RD 408 - 80054 AMIENS CEDEX1**

Accès par :

Personne à contacter : **Madame Danielle PORTAL**

dg.secretariat@chu-amiens.fr 03.22.08.80.10

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement

Le CHU d'Amiens-Picardie est l'établissement de référence et de recours de l'ex-région Picardie et l'un des deux CHU de la région Hauts-de-France. Il est l'établissement support du GHT Somme-Littoral Sud qui comprend 10 établissements.

Il propose une offre à dimension hospitalo-universitaire dans les trois missions constitutives d'un CHU, à savoir le soin, l'enseignement et la recherche.

Cette offre se décline à trois niveaux :

- le *niveau territorial* dans une offre de soins de proximité et en tant qu'établissement support du GHT Somme-Littoral sud
- le *niveau régional* dans son rôle d'expertise et de recours supra-territorial et régional et en tant que CHU auquel se sont associés les GHT de l'ex-Picardie
- le *niveau inter-régional*, dans une logique d'hyper-spécialité, conformément au SIOS et dans le G4

Du fait de ce positionnement spécifique, le CHU met en œuvre une politique de coopération forte avec les acteurs sanitaires, libéraux, médico-sociaux du territoire et de la région afin de répondre au mieux aux besoins de prise en charge de la population picarde.

Il participe activement à la dynamisation de la démographie médicale et paramédicale, à travers son rôle de formation médicale et ses 13 écoles et instituts de formation paramédicale.

Il mène enfin une politique de développement de la recherche clinique.

Le CHU d'Amiens-Picardie a achevé la première phase de son opération d'ampleur « Nouveau CHU d'Amiens-Picardie » qui consiste à regrouper sur un site unique l'ensemble de ses activités MCO. La première phase s'est achevée fin 2014 avec l'ouverture d'un nouveau bâtiment sur le site Sud. La seconde phase, qui consiste en la réhabilitation d'un bâtiment en proximité du nouveau bâtiment, démarre en cette année 2017 et doit s'achever fin 2019.

Le CHU d'Amiens, en parallèle, conduit son plan de retour à l'équilibre 2016-2020 qui vise à retrouver l'équilibre de son cycle d'exploitation et un niveau de marge brute lui permettant de dégager des marges de manœuvre pour développer ses activités de pointe et servir sa stratégie de croissance de l'offre de soins.

Il prépare enfin, en cette année 2017, son projet d'établissement pour les cinq années à venir.

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget)

Le CHU d'Amiens-Picardie compte :

- 1104 lits et 174 places en MCO
- 107 lits et 7 places en SSR
- 190 lits en USLD
- 140 lits et 15 places en EHPAD

Ses produits d'exploitation s'élèvent à environ 640 M€ en 2017.

Son activité annuelle représente 140 000 séjours et séances, 92 000 passages aux urgences, plus de 33 000 interventions chirurgicales et plus de 420 000 consultations externes.

Il emploie 5350 agents (ETP) dont 470 praticiens (ETP).

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

- Liaisons hiérarchiques :

Le Directeur adjoint chargé de la coordination du Pôle Ressources Humaines et Développement professionnel exerce sous l'autorité du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du CHU d'Amiens.

Il coordonne l'action des secteurs du Pôle Ressources humaines et Développement Professionnel :

- * La gestion des effectifs (recrutement, postes et masse salariale)
- * La Direction de la Gestion des Carrières et du temps de travail
- * La Direction de l'accompagnement professionnel et de la formation
- * La Coordination des Ecoles et Instituts de Formation,

- Liaisons fonctionnelles : Coordination Générale des Soins, directions fonctionnelles, ensemble des pôles hospitalo-universitaires, encadrement médical et non médical, partenaires sociaux représentant des personnels.

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Missions liées au Pôle Ressources Humaines et Développement Professionnel

Il définit l'organisation des différents secteurs d'activité des ressources humaines en cohérence avec les principes de nouvelle gouvernance développés au sein de l'Etablissement.

Il est le garant de la déclinaison des objectifs du Plan de Retour à l'Equilibre ayant un impact sur l'évolution des effectifs non médicaux.

Il développe une politique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences adaptée aux besoins de l'Etablissement

Il élabore et met en œuvre les orientations du projet social et assure le dialogue avec les partenaires sociaux.

Il développe une politique de formation en cohérence avec les orientations du GHT Somme Littoral Sud.

Missions de Directeur délégué du pôle Anesthésie Réanimations :

Dans le cadre de la mise en place du dispositif de nouvelle gouvernance, chaque pôle clinique bénéficie d'un directeur ayant une fonction de directeur délégué de Pôle. Ce dernier vient en appui dans la définition, l'analyse médico économique et la mise en œuvre des projets médicaux.

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste

- Finalisation du projet social et participation à la déclinaison des différentes orientations du projet d'Etablissement au titre des impacts en ressources humaines.
- Développement d'une politique de gestion prévisionnelle des compétences spécifique sur les emplois dits « stratégiques ».
- Mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement social des métiers concernés par les opérations de restructuration (secrétariats médicaux, agents logistiques, ASH).
- Mise en œuvre des processus de gestion prioritaires dans le dialogue de gestion entre les directions fonctionnelles et les pôles cliniques (évaluation, gestion des postes, recrutements).

Autres informations

Expérience professionnelle appréciée dans les ressources humaines

Connaissances particulières requises :

- Connaissance du statut de la Fonction Publique Hospitalière et du Code du Travail
- Sensibilisation à la conduite de changement et à la gestion de projets
- Connaissance et pratique du suivi budgétaire et du pilotage de la masse salariale
- Connaissance du fonctionnement des instances
- Compréhension et maîtrise du système de santé et culture de santé publique

Qualités professionnelles requises / prévues :

- Capacité d'arbitrage et de prise de décision,
- Rigueur et discrétion professionnelles,
- Prise d'initiative, créativité et réactivité professionnelles
- Qualité de concertation et de négociation
- Sens du reporting et de la communication
- Aptitude au management et à la gestion de projet
- Capacité à travailler en équipe

Contraintes et avantages liés au poste :

- Le directeur adjoint participe aux gardes administratives de l'établissement et bénéficie d'un logement de fonction.